

## Groupe de travail « biodéchets » - 30 mars 2016



### Métropole Européenne de Lille - Informations complémentaires sur les biodéchets

*Le deuxième groupe de travail sur le projet de reconstruction du centre d'Ivry-Paris 13 portait sur les « biodéchets ». Le service « Recyclage et valorisation / Déchets ménagers » de la Métropole Européenne de Lille (MEL) était intervenu pour présenter la gestion des biodéchets au niveau de la métropole lilloise. A la demande des participants et du garant de la concertation, le représentant de la MEL s'était engagé à apporter des informations supplémentaires.*

**Daniel HOFNUNG** : Quel sont les procédés existants dans le Centre de Valorisation Organique (CVO) des biodéchets (tri, séparation des indésirables, étapes suivantes, etc.) ?

**Réponse de la MEL** - Les procédés existants sont les suivants :

- refus CVO en zone de préparation : tri à la pelle mécanique des indésirables ;
- broyage des déchets verts ;
- refus de tri en zone de préparation : tri mécanique avec séparation de la fraction fine, moyenne et refus ;
- la fraction fine des déchets vert et la FFOM sont orientées vers la pré-fermentation avant d'être injectées dans les digesteurs en vue de leur méthanisation ;
- la fraction moyenne des déchets verts part en compostage avec le digestat (matière en sortie des digesteurs) ;
- la matière compostée passe en zone de maturation pour être asséchée et affinée.
- le compost est une dernière fois criblé pour éliminer les dernier refus et rendre le compost conforme à la norme NFU 44-095.

**Julien LAMBERT** : Combien de personnes travaillent dans le Centre de Valorisation Organique ?

**Réponse de la MEL** - L'effectif global est de 39 personnes, encadrement compris.

**Julien LAMBERT** : Quelles sont les quantités de biogaz produites par le Centre de Valorisation Organique ? Quelle proportion est réinjectée dans le réseau de GRDF ? Quelle proportion est réutilisée dans les bus du réseau lillois ? Quelle économie cela représente-t-il ?

**Réponse de la MEL** - La quantité de biogaz produite pour l'année 2015 est de 1 209 657 m<sup>3</sup>.

Environ 90 % de la production est réinjectée dans le réseau GRDF. Le reste étant autoconsommée par la chaudière ou torché.

**Francis REDON** : L'augmentation de la collecte séparative de biodéchets depuis 2005 provient-elle d'une meilleure participation des habitants ou d'une extension des secteurs collectés ou des fréquences de collectes ?

**Réponse de la MEL** - L'augmentation de la collecte séparative de biodéchets provient d'une meilleure participation des habitants liée aux actions de sensibilisation de la population et à une prise en compte des habitants de plus en plus grande quant à l'important du tri.

**Syctom** : Dispose-t-on de chiffres sur l'évolution des ratios par habitant ?

**Réponse de la MEL** - Nous ne disposons pas de ces ratios.